Projet Pédagogique 2016 - Secteur 12 à 17 ans Service Loisirs / Enfance / Jeunesse

Le Contexte - Service Jeunesse

- ✓ D'une manière générale le service Jeunesse doit être un relais entre les attentes et les besoins des jeunes. La démarche de l'animateur consiste à savoir en tout premier lieu quels sont les besoins du jeune et à l'aider à préciser sa demande, à découvrir ses capacités personnelles, à s'ouvrir aux autres.
- ✓ Il s'agit d'envisager et de mettre en œuvre ces réponses dans divers aspects de leur vie. Autrement dit, le service Jeunesse doit développer des compétences dans les domaines du temps libre et des loisirs, dans les fonctions éducatives, ainsi qu'à travers les problématiques caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence. Ces derniers peuvent être illustrés par les enjeux des orientations scolaires et professionnelles ainsi que par les questions de santé, de sexualité, de toxicomanie et de droit.
- ✓ Cependant, le service Jeunesse n'a pas mission à développer des compétences finies dans ces domaines. Sa responsabilité première consiste à entrer en contact avec un maximum de jeunes de 6 à 17 ans et à les mobiliser ou les accompagner sur des projets propres à leur épanouissement.
- ✓ Les compétences plus pointues inhérentes aux domaines cités plus haut doivent pouvoir être trouvées dans l'environnement de ce service. En conséquence, c'est par un travail de terrain ainsi que par l'organisation d'animations ou par l'orientation vers des partenaires que le service Jeunesse développera des capacités à écouter, favoriser l'expression, accueillir, informer, orienter, susciter, mobiliser et accompagner.

Le Champ d'Action

Hors Vacances Scolaires



1 - Les Lieux et les Horaires :



La salle Balavoine ouverte tous les Mercredis de 14h00 à 18h00.

Elle est située dans le Nord de la Chapelle sur Erdre – Quartier La Source.

La salle Peau d'Âne ouverte tous les Mercredis et les Samedis de 14h00 à 18h00.

Ainsi que le Vendredi de 16h30 à 19h. Elle est située dans le Sud de la Chapelle sur Erdre – *Quartier Gesvrine*.



L'animation de rue, tous les Mercredis et les Samedis de 14h00 à 19h00. Ainsi que le Mardi, Jeudi et Vendredi à la sorties des collèges de 15h30 à 19h00. (Ajustable à la saison Hiver / Été) L'animation se déroule sur tout le territoire de la Chapelle sur Erdre.

LA CHAPELLE 9' ERDRE

2 - Le Public :

Sur toutes les salles nous accueillons des jeunes âgés de 12 à 17 ans (ou collégiens) ainsi que les 10/12 ans de l'accueil de loisirs à la salle Peau d'Âne.

Sur l'animation de rue, nous rencontrons des jeunes de + de 17 ans. Ce sont essentiellement les jeunes qu'on a pu rencontrer lors de leur adolescence.

3 - L'équipe d'Animation :

Nom / Prénom	Fonction	Diplômes	Salle
Duteurtre David	Responsable	BP JEPS, BAFD & BAFA	Service Jeunesse
Angenault Florian / Cormier Fabien	Animateur	BP JEPS, BAFD & BAFA	Salle Balavoine
Laury Laporte	Animateur	BAFA	Salle Peau d'Âne
Ferré Florent	Animateur de rue	BAFA & SB	La Chapelle sur Erdre

4 - Les Bilans d'équipe :

L'équipe d'animation se réunie 1 fois par semaine, hors vacances scolaires, tous les Jeudis de 14h00 à 15h30 au Service Jeunesse.

Pendant les vacances

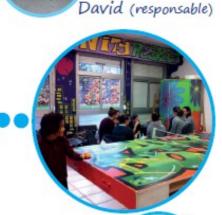
Les lieux d'accueil

La salle Peau d'Âne

La salle est située à l'espace Jacques Demy, dans le quartier de Gesvrine.

>> Pendant les vacances : du lundi au vendredi, de 14h à 18h30. >> Hors vacances : - les mercredi et samedi, de 14h à 18h - le vendredi, de 16h30 à 19h.

>> Contact animateur : 02 40 93 59 88







Florian

La salle Balavoine

La salle est située dans le quartier de La Source.

>> Pendant les vacances : du lundi au vendredi, de 14h à 18h30. >> Hors vacances : le mercredi, de 14h à 18h.

>> Contact animateur : 02 40 72 83 40

Laury





L'animation de rue

Un animateur propose
d'accompagner les divers projets des jeunes
(activités et séjours) et de les orienter
sur les différentes structures
mises à disposition par le Service Jeunesse.

>> Pendant les vacances : du lundi au vendredi, de 14h à 19h, ainsi qu'en soirée si besoin. >> Hors vacances : les mercredi et samedi, de 14h à 19h.

>> Contact animateur : 06 79 34 06 82





2 - Le Public :

Sur toutes les salles nous accueillons des jeunes âgés de 12 à 17 ans (ou collégiens) ainsi que les 10/12 ans de l'accueil de loisirs à la salle Peau d'Âne et Balavoine.

Sur l'animation de rue, nous rencontrons des jeunes de + de 17 ans. Ce sont essentiellement les jeunes qu'on a pu rencontrer lors de leur adolescence.

3 - L'équipe d'Animation :

Nom / Prénom	Fonction	Diplômes	Salle
Duteurtre David	Responsable	BP JEPS, BAFD & BAFA	Service Jeunesse
Florian Angenault	Animateur	BP JEPS, BAFD & BAFA	Salle Peau d'Ane
Cormier Fabien	Animateur	BAFA & SB	Salle Balavoine
Laury Laporte	Animateur	BAFA	Salle Balavoine
Prune Peyret	Animateur	BAFA	Salle Balavoine
Ferré Florent	Animateur de rue	BAFA & SB	La Chapelle sur Erdre

4 - Les Bilans d'équipe :

L'équipe d'animation se réunie 1 fois après chaque période de vacances scolaires de 14h00 à 15h30 au Service Jeunesse.

Pour les vacances d'été, l'équipe se réunie 1 fois toutes les 2 semaines en soirée de 18h30 à 21h00 suivit d'un moment convivial pour souder l'équipe d'animation.

Le Budget



Au sein du secteur 12/17 ans, nous avons 2 budgets mis à disposition :

- ➤ Le budget « Accueil de loisirs 12/17 » qui permet de réaliser les dépenses de fonctionnement sur les vacances.
- Le budget « Animation de rue » qui permet de réaliser les dépenses liés aux projets de jeune tout au long de l'année.

Année 2015	Budget « ADL 12/17 ans »	Budget « Animation de rue »
Budget prévisionnel	12 800 euros	15 630 euros

Les Objectifs du Projet Éducatif Local

L'objectif principal du Projet Éducatif Local de la Chapelle sur Erdre est :

La participation des enfants et des jeunes

A travers son projet éducatif local, la Ville de la Chapelle sur Erdre a pour objectif de :

- Favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique.
- > Considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme.
- > Améliorer l'accès, la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative.

Les Objectifs Pédagogiques

Les objectifs pédagogiques du secteur 12 / 17 ans sont réalisés en fonction des objectifs du projet éducatif local :

1 - Favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique :

- Permettre à chaque jeune de vivre pleinement des vacances agréables en favorisant des activités diverses et variées en fonction de leurs envies.
- Permettre aux jeunes d'être acteur de leur temps de loisirs en favorisant l'implication et la concertation.
- > Permettre aux jeunes d'aller à la conquête de l'autonomie.
- > Sensibiliser les jeunes sur l'environnement et à l'entraide.
- Donner tribune aux idées des jeunes.

2 - Considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme :

- Favoriser la mixité sociale entre les enfants, les jeunes et les adultes.
- Respecter le droit de ne rien faire.
- Aménager les lieux d'accueils en prenant compte des envies des jeunes et tranches d'age représentés sur les structures.

3 - Améliorer l'accès, la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative :

- Permettre aux jeunes et aux parents de découvrir les différents secteurs mis à disposition par le service jeunesse : PIJ, Espace Multimédia, JAM, ADL...
- > Favoriser la prévention sur les temps d'animation.
- Permettre l'accès aux activités à toutes les familles chapelaines.

Les Objectifs Opérationnels

Les objectifs sont valables toute l'année : hors vacances et pendant les vacances.

1 - Favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique :

- Permettre à chaque jeune de vivre pleinement des vacances agréables en favorisant des activités diverses et variées en fonction de leurs envies.
- ✓ Favoriser l'épanouissement des jeunes sur leurs temps de loisirs.
- ✓ Proposer un temps d'échange avec les jeunes après chaque fin d'activité.
- ✓ Mettre en place des activités physiques, créatives, sportives et culturelles en fonction des envies des jeunes.
- ✓ Proposer aux jeunes d'évaluer leur journée d'activité à l'aide d'un tableau d'évaluation ludique.

Permettre aux jeunes d'être acteur de leur temps de loisirs en favorisant l'implication et la concertation.

- ✓ Mettre en place les règles de vie en impliquant les jeunes.
- ✓ Organiser des temps de concertation avec les jeunes et favoriser l'échange autour des projets des jeunes.
- ✓ Valoriser les prises d'initiatives dans l'accompagnement de leur projet et impliquer les jeunes dans l'élaboration afin de répondre à leurs attentes.
- ✓ Mettre à disposition différents lieux d'accueil pour faciliter l'échange avec les jeunes : Salle Balavoine, salle Peau d'Âne, Animation de rue et Service Jeunesse.

> Permettre aux jeunes d'aller à la conquête de l'autonomie.

- ✓ Mettre en place des temps d'accueil en libre accès.
- ✓ Impliquer les jeunes dans la préparation de leur projet avec l'aide des animateurs.
- ✓ Favoriser des temps libres, quelque soit le lieu, en s'appuyant sur les risques et les règles de sécurité mises en place avec l'animateur.

Sensibiliser les jeunes sur l'environnement.

- ✓ Solliciter des intervenants afin de mettre en place des activités ludiques pour sensibiliser les jeunes à l'environnement.
- ✓ Favoriser le tri sélectif sur tous les lieux d'accueils.
- ✓ Favoriser les produits alimentaires locaux et de saisons ou/et issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique.
- ✓ Favoriser le recyclage et la récupération.
- ✓ Privilégier les transports collectifs.

Année 2015/2016 : Développer l'autonomie des jeunes sur le projet de Jardin à Peau d'Âne

2 - Considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme :

> Favoriser la mixité sociale entre les enfants, les jeunes et les adultes.

- ✓ Favoriser les échanges entre les différents individus (niveau de vie, cultures et/ou différence des sexes) par les différents supports : lieux d'accueils, activités diverses et propositions des jeunes.
- ✓ Valoriser les activités de rencontre et de découverte de l'autre avec des jeunes extérieurs ainsi qu'en invitant d'autres structures jeunesses.
- ✓ Permettre aux jeunes porteurs d'handicap d'accéder aux accueils et aux activités.
- ✓ Montrer que les différences de chacun sont une richesse.

Respecter le droit de ne rien faire.

✓ Aménager des espaces de convivialité sur les lieux d'accueils.

> Aménager les lieux d'accueils en prenant compte des envies des jeunes.

✓ Valoriser les prises d'initiatives des jeunes pour l'aménagement des salles d'accueils.

3 - Améliorer l'accès, la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative :

Permettre aux jeunes et aux parents de découvrir les différents secteurs mis à disposition par le service jeunesse : PIJ, Espace Multimédia, JAM, ADL...

- ✓ Créer des liens avec les jeunes qui ne fréquentent pas nos salles d'accueils mais présent sur les lieux publics en apportant l'information des différents secteurs mis à disposition.
- ✓ Proposer des activités en collaboration avec nos différents secteurs d'activités (ADL, JAM, PIJ, Multimédia...)
- ✓ Organiser les inscriptions au Service Jeunesse afin d'identifier le lieu par les jeunes et les parents.
- ✓ Favoriser l'échange entre les animateurs et les parents lors des inscriptions au Service Jeunesse et/ou sur les lieux d'accueils.
- ✓ Améliorer notre communication via l'outil que les jeunes utilisent : Facebook.

> Favoriser la prévention sur les temps d'animation.

- ✓ Créer des liens entre les animateurs et les jeunes sur tout le territoire de la Chapelle sur Erdre afin de réaliser des actions de prévention tout au long de l'année.
- ✓ Mettre en place des ateliers de prévention sur les événements destinés aux jeunes chapelains.
- Détecter le plus rapidement les risques de comportements déviants et prévenir.
- ✓ Être en lien avec des dispositifs par rapport aux organismes de formation (ANPAA, Sos racisme, ...)

Permettre l'accès aux activités à toutes les familles chapelaines.

- ✓ Mettre en place une adhésion de 5 euros pour l'inscription au secteur 12/17.
- ✓ Mettre en place des activités gratuites accessible pour tous.
- Mettre en place des activités payantes en fonction du quotient familial.

L'évaluation du Projet

> L'évaluation quantitative :

- ♦ Fiche de présence (dans le classeur bleu au service jeunesse).
- Classeur de présence dans chaque salle d'accueil.
- Cahier de présence pour l'animation de rue.
- ◆ Statistiques annuelles (compte rendu des inscriptions et comparatif N-1).

L'évaluation qualitative :

- ◆ Satisfaction des jeunes sur le programme d'activité (comportement sur les activités, instants privilégiés de discussion et concertation avec les jeunes).
- ◆ Satisfaction des jeunes après leur retour d'activité grâce à un tableau d'évaluation (critères d'évaluation : l'activité, les animateurs et le transport).
- ◆ Satisfaction des parents (échanges lors des inscriptions, échanges avant et après les activités et échanges sur les lieux d'accueils).
- ◆ Satisfaction des jeunes sur leur projet en mettant en place un temps de concertation et d'échange sur le déroulement de leurs temps de loisirs.
- ◆ Réunion bilan entre les animateurs à chaque fin de semaine et après chaque vacances scolaires selon les critères suivants :
 - ✓ Les activités
 - ✓ Les jeunes
 - ✓ Les salles d'accueil
 - ✓ L'organisation
 - ✓ Le projet pédagogique



A chaque fin d'année civile, un album photo est mis en place pour réaliser un bilan de l'année écoulée.

Les jeunes, les parents et les animateurs pourront le consulter au Service Jeunesse et sur les 2 salles d'accueil.



Projet Pédagogique